

MARCHÉS INTERNATIONAUX

Dossier réalisé dans le cadre de l'Observatoire économique de France Bois Forêt




Les productions et analyses statistiques développées dans le cadre de l'Observatoire économique de France Bois Forêt n'engagent que leurs auteurs

DOSSIER SPÉCIAL : RETOUR SUR LES IMPORTATIONS DE BOIS 2021 : UNE ANNÉE RECORD

Comme tous les ans, notre revue Commerce international du bois vous propose un bilan des importations de sciages, grumes et contreplaqués en France. Celui-ci est établi d'une part avec l'exploitation des statistiques douanières disponibles pour l'année passée et d'autre part grâce à des témoignages d'opérateurs économiques spécialisés dans ces produits que nous remercions sincèrement pour le temps qu'ils nous ont consacré.

Le croisement de ces sources nous donne aussi l'opportunité de mettre en évidence les changements de fond qui interviennent dans le commerce international des produits bois qu'il s'agisse de : la place des pays producteurs ou consommateurs, l'évolution technique des produits échangés, la structuration de l'offre industrielle, ou encore les évolutions réglementaires, normatives voire sociétales qui impactent le commerce international. Ces données peuvent également être complétées par les dossiers spéciaux Conférence internationale des résineux (num. 333) et Comité du bois des Nations Unies (num. 334). Bien entendu, nous tenons à la disposition de nos lecteurs l'ensemble des données détaillées qui ont alimenté cet article. Enfin, pour faciliter le travail de comparaison des données d'une année sur l'autre, nous avons gardé dans la mesure du possible la même structure de présentation des différents marchés que celle de l'an passé.

Bonne lecture.

AVERTISSEMENT

Les chiffres publiés ici émanent des Douanes françaises (Kiosque des douanes) et portent sur les nomenclatures douanières suivantes :

- Pour les sciages résineux :
4407 (11 10, 11 20, 11 90 / 12 10, 12 20, 12 90 / 19 10, 19 20, 19 90)
- Pour les bois tropicaux :
En sciages : 44 07 (21 10, 21 91, 21 99 / 22 10, 22 91, 22 99 / 25 10, 25 30, 25 50, 25 90 / 26 10, 26 90 / 27 10, 27 91, 27 99 / 28 10, 28 91, 28 99 / 29 15, 29 20, 29 83, 29 85, 29 95, 29 96, 29 97, 29 98)
En grumes : 44 03 (49 10, 49 35, 49 95)
- Pour les contreplaqués :
44 12 (39 00 / 3110, 3190 / 3300 / 3400 / 9410, 9490)

Bilan résineux 2021

Alerte méthodologique

Concernant le commerce d'importation des sciages résineux, il est important de rappeler quelques règles de prudence dans l'exploitation de ces données statistiques douanières :

- En premier lieu, comme les années précédentes, nous enregistrons parfois des écarts importants constatés entre les données douanières françaises d'importation et celles des fédérations d'industriels de certains pays producteurs. Pour cela, à partir de 2022, LCB utilisera comme source la base de données européenne EUROSTAT (les chiffres des douanes des Etats membres y sont harmonisés) à la place du kiosque des douanes françaises.
- En second lieu, dans le cadre du travail de refonte de la méthodologie, LCB a apporté des changements en ajoutant aux sciages résineux bruts les sciages rabotés et collés et en affinant le périmètre pays des importations pour chaque famille de produits suivis. La méthodologie s'affinera au cours des mois en intégrant d'autres produits techniques stratégiques. La méthodologie continuera à s'affiner au cours des prochains mois avec notamment le suivi des importations de produits d'ingénierie structurels

(CLT, LVL...) qui disposent depuis le 1er janvier 2022, de codes douaniers spécifiques et donc permettant de les isoler des autres produits bois. Il est déjà possible de faire un commentaire général sur le commerce de ces produits d'ingénierie : si le volume d'importation reste inférieur en quantités à celui des produits bruts, en revanche les données en valeur pourraient aggraver le déficit commercial observé sur les produits résineux, compte tenu du prix plus élevé de ces produits structurels.

- En troisième lieu, Il est important de rappeler que ces données sont porteuses de sources d'erreurs possibles : comme toutes données déclaratives, ces chiffres s'exposent à ce qu'il y ait des erreurs soit dans l'information transmise par les opérateurs soit dans les saisies administratives des valeurs et volumes des importations déclarées. Compte tenu de la hausse des prix des produits bois, pour les sciages résineux, des correctifs ont été apportés dans le cadre d'une démarche concertée avec French Timber.

Evolution annuelle des importations françaises de sciages résineux en m³ (440711 + 440712 + 440719)

Unité : M3

	TOTAL ANNUEL			Variation	
	2019	2020	2021	An..An - 1	An..An - 2
SUÈDE	294 769	311 189	315 601	1%	7%
FINLANDE	401 948	388 621	613 557	58%	53%
AUTRES PAYS	14 037	15 761	18 644	18%	33%
EUROPE DU NORD	710 754	715 571	947 802	32%	33%
RUSSIE	272 279	284 857	287 575	1%	6%
LITUANIE	84 839	70 110	100 501	43%	18%
LETTONIE	87 925	93 696	113 756	21%	29%
POLOGNE	85 406	83 609	93 226	12%	9%
ESTONIE	42 678	46 482	61 345	32%	44%
AUTRES PAYS	27 031	16 701	25 913	55%	-4%
EUROPE DE L'EST	600 158	595 455	687 622	15%	15%
ALLEMAGNE	674 196	661 697	758 059	15%	12%
AUTRICHE	80 057	86 649	131 651	52%	64%
BEL et LUX	484 779	444 366	525 874	18%	8%
ESPAGNE	19 568	18 786	32 096	71%	64%
SUISSE	66 798	72 588	71 388	-2%	7%
AUTRES PAYS	38 338	49 382	36 983	-25%	-4%
EUROPE DE L'OUEST	1 363 736	1 333 468	1 556 050	17%	14%
AFRIQUE	7 984	7 737	6 081	-21%	-24%
AMÉRIQUE	13 588	13 259	14 783	11%	9%
TOTAL GÉNÉRAL	2 696 219	2 680 451	3 212 338	20%	19%

données douanes fr en conflit avec données EUROSTAT

Source: Service des Douanes fr - Le Commerce du Bois

Origin: Custom Service

Sous réserve de corrections apportées aux statistiques douanières utilisées, les importations françaises de sciages résineux se sont élevées en 2021 à 3,21Mm³, ce qui correspond à une augmentation d'environ 20 % par rapport à 2020 et 2019. Cette hausse trouve son explication par l'engouement du bois dans le secteur de la construction et par les effets de la crise sanitaire sur les modes de consommation et du repositionnement de l'habitat comme priorité des consommateurs. **Cette tendance était déjà apparue au second semestre 2020 ce qui avait permis de rattraper le début d'année qui avait été marqué par les grèves des dockers finlandais et bien entendu par les confinements successifs qui avaient largement perturbé les chaînes de production et d'exportation.**

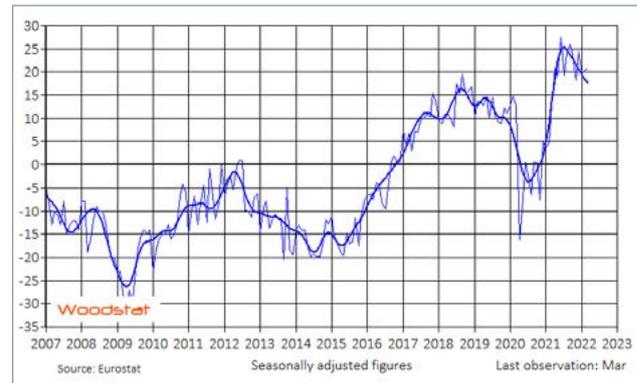
En somme, nous pouvons affirmer que 2021 a été une très bonne année et que les importations de sciages résineux ont augmenté de façon continue à chaque trimestre.

Néanmoins, poussés par une très forte demande, notamment aux USA, les prix des sciages ont atteint des sommets dans la première moitié de l'année 2021 pour redescendre un peu en fin d'année. En somme, l'on peut dire que le bilan 2021 est très positif mais il est marqué par une très forte volatilité du marché.

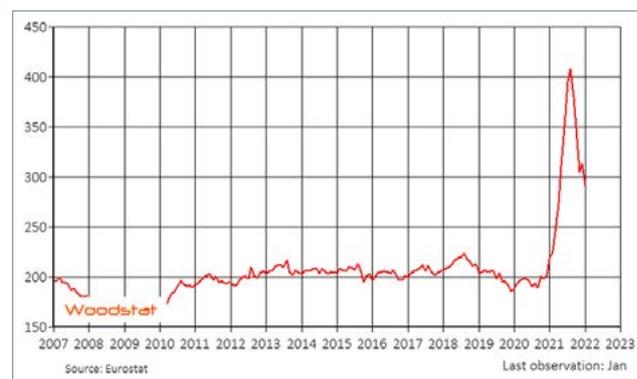
L'on note toutefois quelques disparités dans ces données d'importation en fonction de la zone de provenance. Si les importations en provenance de **l'Europe de l'Ouest** (1556000 m³) et d'**Europe du Nord** (950000 m³) augmentent d'environ 200000 m³ par rapport à 2020 et 2019 ; l'augmentation en provenance de l'Europe de l'Est n'est pas si spectaculaire.

Sur l'année 2021, le volume d'importation en provenance d'**Europe de l'Ouest** enregistre une forte hausse de 32 % par rapport à 2020 pour atteindre **1556000 m³**. On observe des hausses en provenance de quasiment tous les pays. Les plus fortes hausses proviennent d'**Allemagne** pour atteindre environ 750000 m³ en 2021, soit une augmentation de 15 % par rapport à 2020. A partir de la fin du T2 2021 on a pu assister à une chute des exportations allemandes vers les USA qui a eu pour conséquence d'une part de faire baisser l'indice de prix à l'exportation des sciages et d'augmenter la part de sciages disponibles pour l'exportation vers l'Europe. En effet, les exportations vers la France ont continué à monter progressivement portées par un bon niveau de confiance dans la construction en France. L'on retrouve le même phénomène en **Autriche** où la baisse des exportations vers les US a certainement profité aux autres pays avec un bon niveau de construction comme la France et a participé à faire baisser les prix. Cette tendance a sûrement été amplifiée par une baisse de l'indice de confiance dans la construction en Autriche amorcée au T2 2021.

Autriche, indice de confiance dans la construction (balance en %)



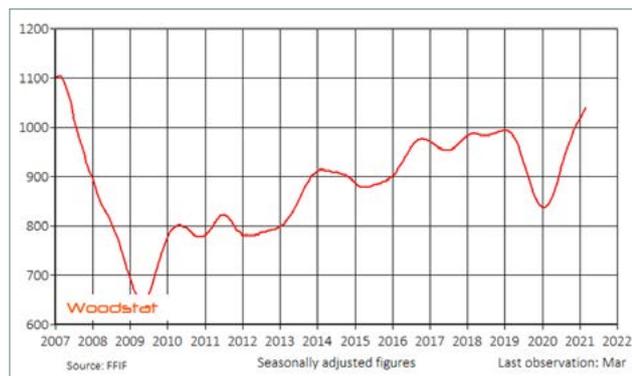
Autriche, prix à l'export bois de construction résineux, €/m³



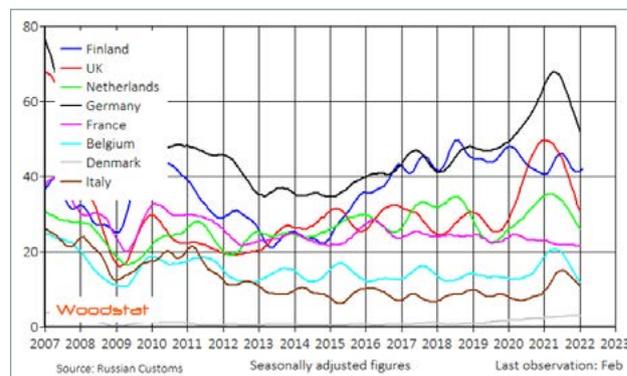
Les importations en provenance de Belgique et Luxembourg, principales sources d'approvisionnement pour la France, sont, elles aussi à un très bon niveau. Elles atteignent 525000 m³ en 2021 soit une augmentation de 18 % par rapport à 2020, cette hausse est due à une très forte poussée des importations en provenance de Belgique au T2 2021 (42 % d'augmentation au T2 2021 par rapport au T2 2019 et 100 % d'augmentation par rapport au T2 2020).

On observe aussi des hausses en provenance d'**Europe du Nord** avec une augmentation de **32 %** en 2021 par rapport à l'année 2020 pour atteindre **950000 m³** de sciages résineux. On constate une augmentation significative des importations en provenance de Finlande qui atteint presque 60 % de hausses pour s'élever à 610000 m³. Cette hausse des importations finlandaises est une tendance que l'on observe depuis la fin de l'année 2020. En effet, elle s'explique en majeure partie par un renforcement de la ligne de production en Finlande et par un « effet rattrapage ». Les importations depuis le début de l'année 2020 avaient été fortement impactées par la grève des dockers et de mauvaises conditions climatiques.

Finlande, production mensuelle de bois de construction en 1000 m³

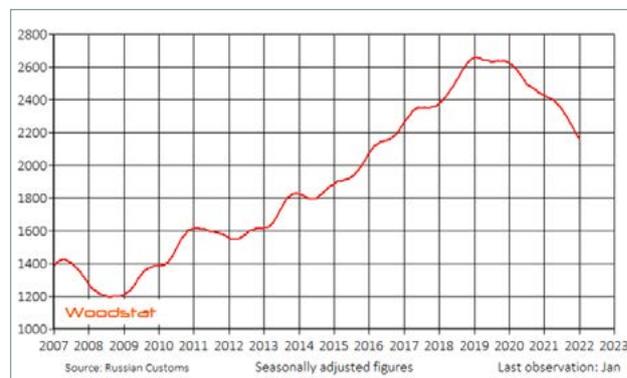


Russie, exportations mensuelles des sciages résineux vers les principaux pays européens (en 1000 m³), données woodstat, février 2022



Enfin, les importations en provenance de l'**Europe de l'Est** qui représentent environ 680 000 m³ en 2021 ont augmenté d'environ 80 000 m³ par rapport à 2020, malgré une très forte poussée en provenance des pays baltes (+21 % pour la **Lituanie**; +43 % pour la **Lettonie**; +32 % pour l'**Estonie**). La **Russie** semble se détacher du reste des pays d'Europe de l'Est en enregistrant une certaine stabilité voire une baisse par rapport à 2020 et 2019. Si les données extraites des douanes françaises (Kiosque des douanes) attestent d'une stabilité par rapport à 2020 pour s'élever à 287 000 m³, les données extraites d'EUROSTAT (base de données européennes) montrent un recul de 10 % des importations en provenance de Russie pour s'établir à 256 000 m³. Cette tendance reflète plus largement la baisse des exportations de sciages résineux russes depuis 2019.

Russie, total des exportations mensuelles des sciages résineux (en 1000 m³), données woodstat, janvier 2022



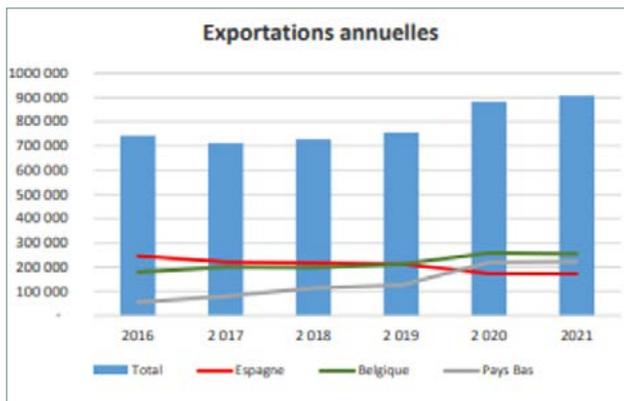
Toutefois, les écarts entre les données des douanes françaises et celles d'EUROSTAT pourraient s'expliquer par la non prise en compte des importations de bois russes dès lors que ces dernières se retrouvent en situation de semi-transit (ex. Finlande, Pays Baltes). LCB continuera à affiner sa méthodologie en concertation avec les douanes et les principaux acteurs de ce commerce international.

Importations semestrielles et annuelles de sciages résineux en France (m³)

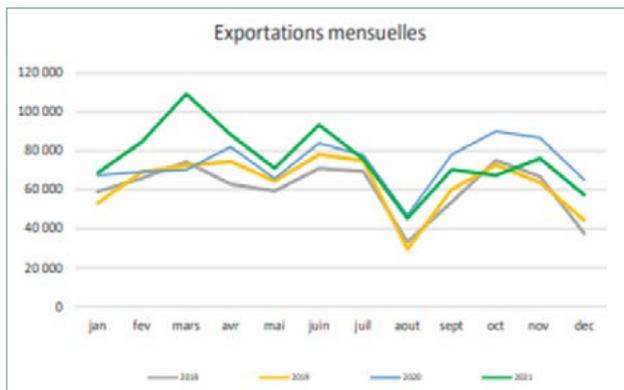
	SEMESTRE 1					SEMESTRE 2					ANNÉE				
	2019	2020	2021	VAR an-1	VAR an-2	2019	2020	2021	VAR an-1	VAR an-2	2019	2020	2021	VAR an-1	VAR an-2
EUROPE DU NORD	402987	324297	483588	+49 %	+69 %	307767	391274	464214	19 %	51 %	710754	715571	947802	32 %	33 %
EUROPE DE L'OUEST	703910	617310	819470	+33 %	+16 %	668173	718316	734227	2 %	10 %	1363736	1333468	1556050	17 %	14 %
EUROPE DE L'EST	327387	301047	316530	+5 %	-3 %	261005	292408	371093	26 %	36 %	600158	595455	687622	15 %	15 %
AUTRES	11187	11252	8840	-21 %	-20 %	10385	12065	12024	0 %	15 %	21572	20996	20864	0 %	0 %
TOTAL	1,45 M	1,25 M	1,63M	+30 %	+13 %	1,26 M	1,42 M	1,58 M	+12 %	+26 %	2,69M	2,68M	3,21M	20 %	19 %

En conclusion, le **bilan annuel de 2021** marque une année exceptionnelle pour les importations de sciages résineux, avec une augmentation continue tout au long de l'année pour atteindre 3,21M m³. Au premier semestre, on note une hausse de **30 %** des importations par rapport à l'année dernière pour s'établir à 1,63 M m³, et un second semestre dans la même foulée avec une augmentation de **+20 %** par rapport à l'année dernière pour s'établir à 1,58 M m³. **En effet, l'année 2021 est marquée par une demande de bois tirée par un secteur du bricolage dynamique, un secteur de la rénovation solide et un secteur de la construction résilient. L'impulsion donnée au secteur du bois résineux par le marché de la rénovation de l'habitat est remarquable.**

Bilan des exportations françaises de sciages résineux (440711 + 440712 + 440719)



Source : French Timber



Source : French Timber

Selon French Timber, les exportations de sciages résineux depuis la France sont en constante augmentation depuis 2017 (+27 %) pour atteindre le niveau record de 907 000 m³ en 2021. La valeur de ces exportations a quasiment triplé en dix ans pour dépasser les 238M€ l'année dernière. Les ventes ont été particulièrement dynamiques sur le second semestre 2020 et le premier semestre 2021, en conséquence, les volumes ont progressé de près de 17 % en 2020 et de près de 3 % l'année dernière. Parmi les principaux acheteurs, la Belgique et l'Espagne ont fini l'année en très légère baisse; en revanche des niveaux record ont été atteints sur la Suisse et le Royaume-Uni grâce à de fortes progressions.

Exportations françaises de sciages résineux en m3 (440711 + 440712 + 440719)						
Pays	Années civiles					
	2018	2019	2020	Evo 19/20	2021	Evo 20/21
Belgique	198 160	212 817	257 847	21,2	254 455	-1,3
Pays-Bas	113 650	125 401	220 151	75,6	222 773	1,2
Espagne	217 841	213 426	174 068	-18,4	172 297	-1,0
Allemagne	52 927	63 608	81 199	27,7	76 550	-5,7
Italie	44 145	44 772	43 826	-2,1	50 628	15,5
Suisse	18 541	20 190	23 016	14,0	36 503	58,6
Royaume Uni	9 656	7 368	20 986	184,8	33 972	61,9
Portugal	12 241	13 531	14 888	10,0	11 222	-24,6
Algérie	10 330	7 115	7 884	10,8	10 613	34,6
Sénégal	11 723	13 697	8 593	-37,3	8 117	-5,5
Maroc	8 079	8 590	4 678	-45,5	6 481	38,5
Luxembourg	2 845	2 724	2 889	6,1	6 215	115,2
Slovaquie	1 026	1 852	1 922	3,8	3 932	104,6
Autres	26 741	20 213	20 642	2,1	13 649	-33,9
Monde	727 905	755 304	882 589	16,9	907 406	2,8

Source : Données Eurostat corrigées par FrenchTimber

Marché international des sciages résineux : une année placée sous le signe de la consommation

Si l'on croise les données issues du Comité des forêts et de l'industrie forestière des Nations Unies (FAO-UNECE) qui s'est réuni à Rome en Italie, les 13 et 14 octobre 2021 (cf. revues Commerce international du bois n°338), avec celles issues de la conférence internationale sur les résineux (ISC) qui s'est réunie à Helsinki en Finlande, le 14 octobre 2021 (cf. revues Commerce international du bois n°335), **la consommation de sciages résineux a été en augmentation sur toute l'année 2021.**

L'impact clair de la COVID 19 : une forte demande du bois dans le secteur de la construction en Europe.

L'indice de la production dans le secteur de la construction (2015 = 100)

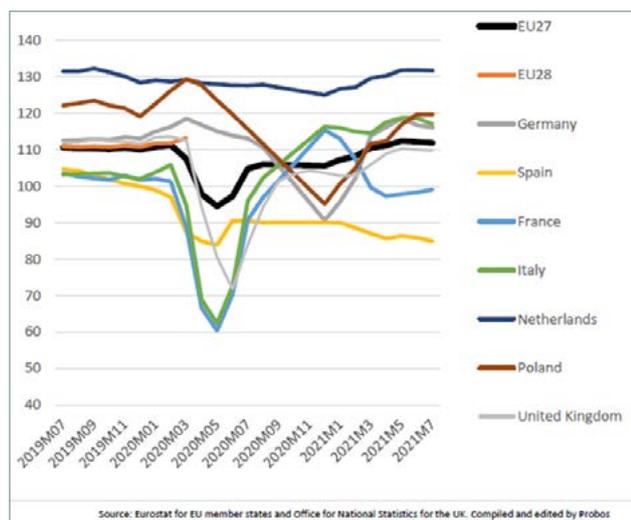
Indice Eurostat de la production dans le secteur de la construction pour l'UE

Volume de la production corrigée des variations saisonnières et des effets de calendrier (2015 = 100)

Moyenne mobile de 3 mois

Mensuel pour la période de juin 2019 à juillet 2021

Indice du VOLUME de la production dans le secteur de la construction pour l'UE 27 et Royaume-Uni (moyenne mobile sur 3 mois)



Le volume total de la construction dans l'Europe des 27 en juillet 2021 est au même niveau qu'avant la crise sanitaire mondiale. En Italie, en France et au Royaume-Uni on a pu observer une reprise rapide, bien qu'en France il y ait eu une nouvelle baisse à partir de novembre 2020. En Allemagne et en Pologne l'effet du COVID 19 s'est fait ressentir en décalé avec une chute de la construction à partir de juillet 2020, cependant le niveau de construction est désormais au même niveau qu'avant la crise avec une remontée à partir de janvier 2021. Aux Pays-Bas, l'impact de la COVID 19 n'a eu presque qu'aucun effet on constate même une augmentation du niveau de construction. Seule l'Espagne semble rester à un niveau faible de construction ne retrouvant pas son niveau d'avant la crise.

Bon indice de confiance dans la construction en Europe

Europe, indice mensuel de confiance dans la construction (balance en %)



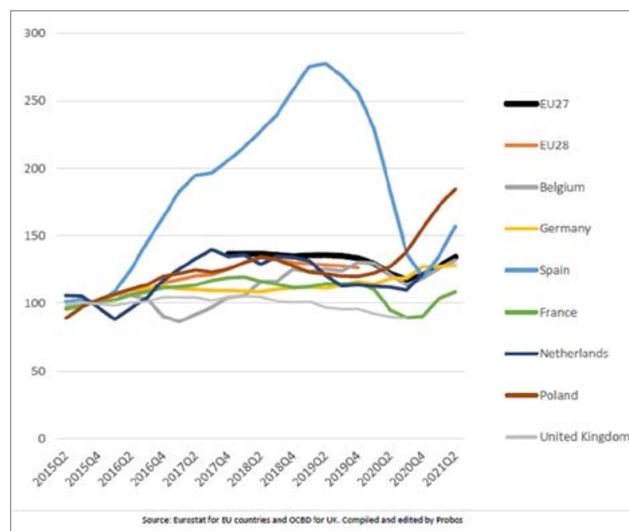
L'indice de confiance dans la construction en Europe a largement rattrapé son niveau d'avant la crise sanitaire (voir le graphique Woodstat ci-dessus) et atteint même le pic de 2019.

Indice des permis de construire de l'UE

Trimestriel, pour la période du T2 2015 au T2 2021

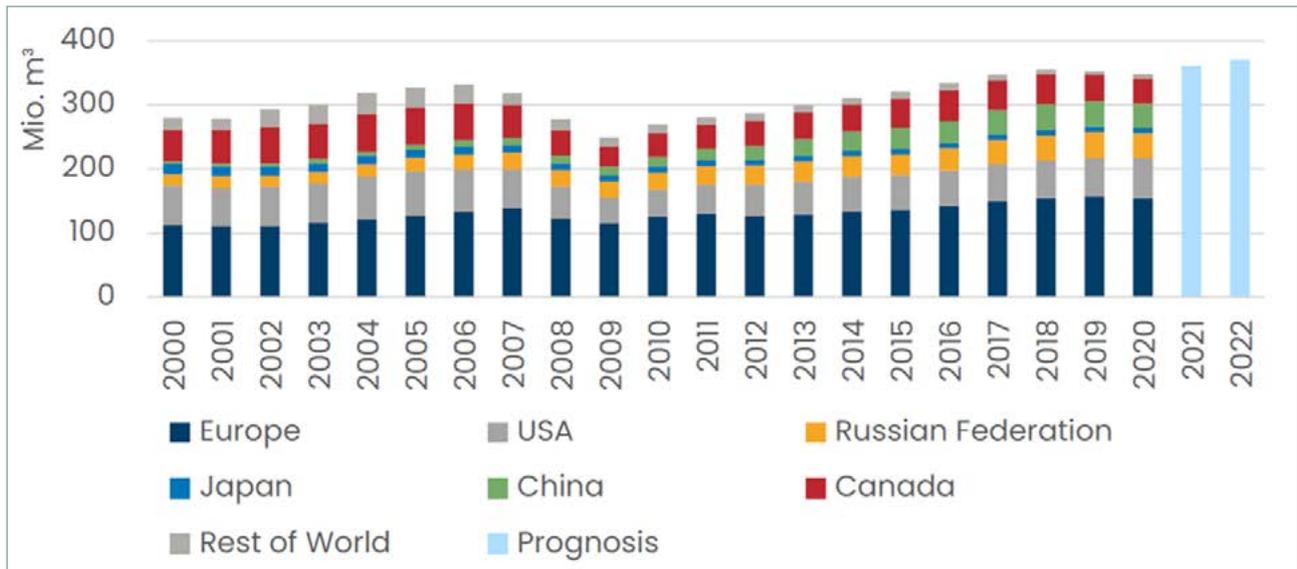
(2015 = 100), moyenne mobile de 3 mois

Données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier.



On peut constater que les permis de construire de l'UE ont amorcé une baisse au T2 2020, mais qu'ils sont de retour au niveau d'avant la crise sanitaire de COVID 19 au T2 2021. Le total de l'UE des 27 + le Royaume-Uni est supérieur de 25 % à celui de 2015, même s'il reste en baisse par rapport au T1 2020.

Consommation mondiale de bois d'œuvre, données Forest Economic Advisor



PIB et production dans les 19 pays « Euroconstruct »



Cependant l'année 2021 est caractérisée par des prix élevés et des approvisionnements sous tension

L'année a été marquée par un déséquilibre entre la demande et l'offre qui semble s'atténuer à l'approche du quatrième trimestre 2021. En effet, la consommation a considérablement augmenté dans un contexte où les chaînes logistiques étaient encore impactées par les confinements successifs. Cette situation a entraîné une hausse des prix du bois de sciage et fait que les stocks ont atteint un niveau historiquement bas au cours du premier semestre. Néanmoins au cours du second semestre 2021 les stocks se sont peu à peu reconstitués et les prix ont enregistré une relative baisse par rapport au début de l'année. De plus, la reconnaissance croissante du potentiel du bois pour atténuer le changement climatique et la part de marché croissante du bois comme matériau de construction devraient être de bonnes opportunités pour le marché des sciages résineux.

Conclusion, en 2021 la consommation de bois de sciage augmente au niveau mondial

La pandémie a entraîné une augmentation de l'utilisation du bois, et la croissance de la rénovation des maisons a renforcé le marché. La confiance dans le secteur de la construction reste élevée et l'on reconnaît de plus en plus l'intérêt d'accroître l'utilisation du bois dans la construction pour contribuer à la lutte contre le changement climatique. Les perspectives pour la construction restent positives, avec un léger ralentissement. L'évolution du PIB dans les pays européens pourrait influencer l'évolution à la hausse de la construction en Europe. Comme le montre le graphique ci-dessus, on pourrait observer une baisse de la construction à partir de 2022 avec la baisse du PIB dans les pays européens. De plus, l'invasion de la Russie en Ukraine risque également d'avoir de lourdes conséquences pour le marché du bois. En effet, le Conseil de l'UE a adopté, le 8 avril 2022, des mesures d'interdiction d'importation des produits en bois et d'accès des navires russes et transporteurs routiers à l'UE. On peut donc s'attendre à des impacts financiers et logistiques rajoutant à la volatilité des marchés amorcée en 2021.

De plus, chacun s'accorde sur un ralentissement des ventes au premier semestre 2022 et qui devrait s'accroître au deuxième semestre. Ce ralentissement était déjà perceptible au niveau de la GSB dès la fin 2021 avant de s'étendre à l'ensemble de la profession. Ce ralentissement est particulièrement marqué au niveau des aménagements intérieurs et surtout extérieurs. Le secteur de la construction surfant encore sur des carnets de commande qui étaient bien remplis.

Bilan bois tropicaux 2021

Comme tous les ans, notre revue Commerce international du bois vous offre au printemps un bilan des importations de sciages, grumes et contreplaqués en France. Celui-ci est établi d'une part avec l'exploitation des statistiques douanières disponibles pour l'année passée et d'autre part grâce à des témoignages d'opérateurs économiques spécialisés dans ces produits que nous remercions sincèrement pour le temps qu'ils nous ont consacré. Le croisement de ces sources nous donne aussi l'opportunité de mettre en évidence les changements de fond qui interviennent dans le commerce international des produits bois qu'il s'agisse de : la place des pays producteurs ou consommateurs, l'évolution technique des produits échangés, la structuration de l'offre industrielle, ou encore les évolutions réglementaires, normatives voire sociétales qui impactent le commerce international. Ces données peuvent aussi être complétées par le dossier que nous avons consacré au dernier Comité du bois des Nations Unies dans le numéro 338 de notre revue. Bien entendu, nous tenons à la disposition de nos lecteurs l'ensemble des données détaillées qui ont alimenté ce dossier. Enfin pour faciliter le travail de comparaison des données d'une année sur l'autre, nous avons gardé dans la mesure du possible la même structure de présentation des différents marchés que celle de l'an passé. Bonne lecture.

AVERTISSEMENT

Les chiffres publiés ici émanent des Douanes et portent sur les nomenclatures douanières suivantes :

- Pour les bois tropicaux :

En sciages : 44 07 (21 10, 21 91, 21 99 / 22 10, 22 91, 22 99 / 25 10, 25 30, 25 50, 25 90 / 26 10, 26 30, 26 90 / 27 10, 27 91, 27 99 / 28 10, 28 91, 28 99 / 29 15, 29 20, 29 83, 29 85, 29 95, 29 96, 29 97, 29 98)

En grumes : 44 03 (49 10, 49 35, 49 95)

Il est important de rappeler que ces données sont porteuses de sources d'erreurs possibles : comme toutes données déclaratives, ces chiffres s'exposent à ce qu'il y ait des erreurs soit dans l'information transmise par les opérateurs soit dans les saisies administratives des valeurs et volumes des importations déclarées. Néanmoins, compte tenu des corrections apportées régulièrement par les services des Douanes et par nos soins, elles sont déjà intéressantes par les tendances qu'elles apportent dans le temps, rapportées aux mêmes chiffres de l'année précédente.

Unité : M3

Pour les sciages tropicaux l'année 2021 est en hausse significative de + 33 % par rapport à 2020 (soit 30 000 m³) pour atteindre environ 135 000 m³ de sciages importés, en prenant 2019 comme année de référence (avant la crise sanitaire) l'augmentation reste importante (19 %). Néanmoins, si l'on considère la tendance à long terme, l'année 2021 est une bonne année mais nous sommes loin du niveau d'importation d'avant 2012. En effet, les importations en 2021 sont plus élevées mais restent conformes à un certain équilibre du commerce des bois tropicaux en France depuis 2012. Après avoir atteint un niveau historiquement bas en 2012 à la suite des crises financières - passage de 395 000 m³ en 2007 à 171 000 en 2012 soit un recul de -57 % - le volume d'importation s'est peu à peu stabilisé. Les augmentations des importations en provenance d'Afrique et de Belgique ont tout de même permis de largement rattraper les baisses des importations de 2020 dues à la crise sanitaire mondiale, et de répondre à une forte demande.

	SCIAGES TROPICAUX				
	TOTAL ANNUEL			VARIATION	
	2019	2020	2021	An..An-1	An..An-2
CAMEROUN	31 947	32 931	38 583	17%	21%
RCA	287	330	395	20%	38%
CONGO, Brazzaville	9 828	9 292	8 534	-8%	-13%
CONGO, Kinshasa	1 218	1 844	2 413	31%	98%
CÔTE D'IVOIRE	3 028	2 264	2 551	13%	-16%
GABON	7 596	5 882	15 292	160%	101%
GHANA	2 181	2 646	3 412	29%	56%
AUTRES PAYS	1 596	1 104	1 215	10%	-24%
AFRIQUE	57 681	56 293	72 395	29%	26%
BRÉSIL	15 912	13 041	14 612	12%	-8%
AUTRES PAYS	3 113	1 842	3 408	85%	9%
AMERIQUE	19 025	14 883	18 020	21%	-5%
CHINE	26	18	10	-44%	-62%
MALAISIE	6 273	5 669	6 390	13%	2%
INDONÉSIE	457	321	69	-79%	-85%
MYANMAR	27	2	4	100%	-85%
AUTRES PAYS	1 644	1 025	1 619	58%	-2%
ASIE	8 427	7 035	8 092	15%	-4%
BENELUX	17 333	16 084	26 867	67%	55%
AUTRES PAYS	10 280	7 251	9 330	29%	-9%
EUROPE	27 613	23 335	36 197	55%	31%
TOTAL GÉNÉRAL	112 746	101 546	134 704	33%	19%

Source: Service des Douanes et Le Commerce du Bois
Origin: Custom Service

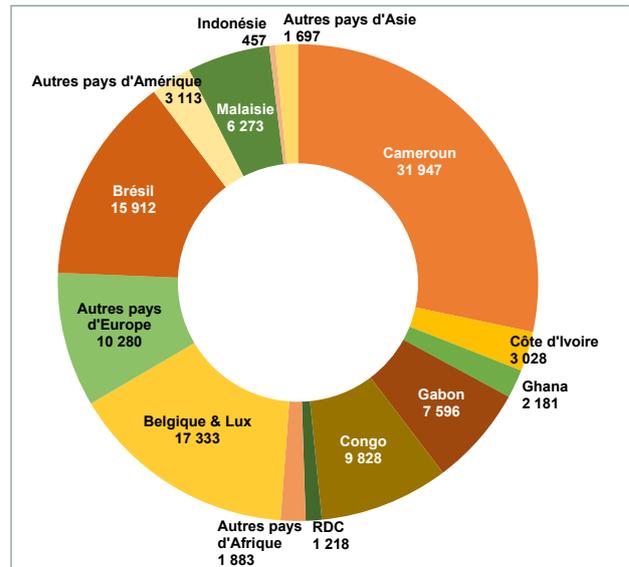
Les importations en provenance d'Afrique, principal fournisseur de la France, se sont avérées très bonnes, avec des volumes cumulés de 72 000 m³ en 2021 contre 56 000 m³ en 2020 et 53 330 m³ en 2019. Malgré la crise sanitaire mondiale, les productions forestières africaines se sont renforcées et les exportations d'avivés n'ont pas connu de véritables ruptures. Le dernier trimestre de l'année 2021 a largement contribué à cette hausse. On note une augmentation des importations en provenance d'Afrique de 87 %, au T4 2021 par rapport au T4 2020, et de 100 % par rapport au T4 2019 pour s'établir à 21 000 m³.

Par origines de provenance africaine, on note quelques changements dans le classement des pays fournisseurs de la France. Le **Cameroun** reste de loin le premier fournisseur de la France avec un volume exporté de 38 500 m³ en 2021 et une forte augmentation de + 17 % par rapport à 2020. Si ce pays est en proie à une situation politique sensible suite notamment à la réélection en octobre 2018, pour un huitième mandat, du président Paul Biya, il affiche une volonté d'orienter sa politique forestière vers plus de transformation industrielle.

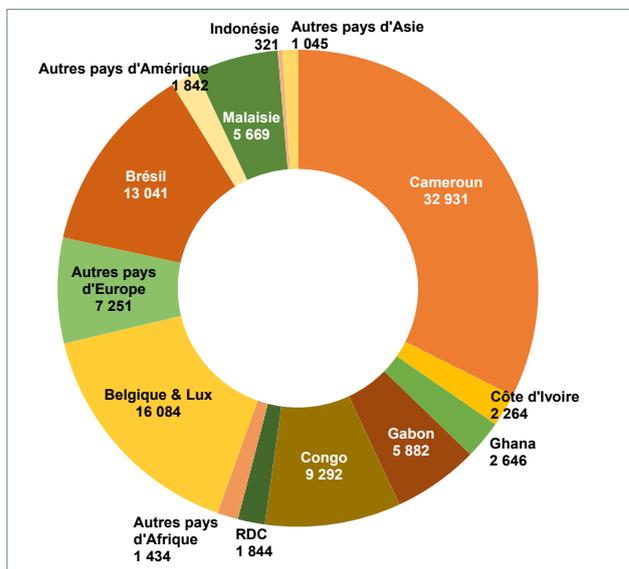
Les changements proviennent du **Gabon** qui prend la place de deuxième fournisseur de la France, devant la République du Congo, avec une augmentation impressionnante de 160 % par rapport à 2020 pour s'établir à 15 000 m³. Cette hausse trouve probablement son explication dans le renforcement des chaînes de production gabonaises. **Au cours de ces neuf dernières années, la production du bois a doublé au Gabon.** Selon les données de la direction générale du trésor français, elle est passée de 1,9 million m³ en 2012 à **près de 3,7 millions en 2021**. Avec ces données, le Gabon se positionne comme le pays qui enregistre la plus forte augmentation de production de bois dans la zone Cemac en 2021, en lien notamment avec la zone économique spéciale de Nkok. Globalement, l'espace Cemac enregistre en 2021 une production de bois estimée par la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) à 9,2 millions de m³ en 2021, en hausse de 51,6 % par rapport à 2011 (respectivement 3,7 millions de m³ pour le Gabon, 2,4 millions de m³ pour le Cameroun et 2,3 millions de m³ en 2021, ces trois pays étant les principaux producteurs de la Cemac).

La **République du Congo** est en 2021 le troisième fournisseur de la France en ce qui concerne les importations directes avec un total d'environ 8 500 m³, les importations en provenance de ce pays n'ont pas connu la même tendance haussière que celles du Gabon et du Cameroun, mais marquent plutôt une certaine stabilité. De même, la **Côte d'Ivoire** enregistre une certaine stabilité par rapport à 2020 pour s'établir à 2 500 m³. En 2018, les importations en provenance de Côte d'Ivoire avait considérablement chuté passant de 12 500 m³ en 2017 à 2 200 m³ en 2018 soit une baisse d'environ - 82 %. Ce repli de la Côte d'Ivoire entre 2017 et 2018, s'explique notamment par la fermeture de sociétés, dans un contexte d'appauvrissement de la ressource locale (changement d'affectation de terres...) et l'absence de saison sèche dans ces pays a eu un impact négatif sur les récoltes. Cette tendance semble donc se consolider en 2021.

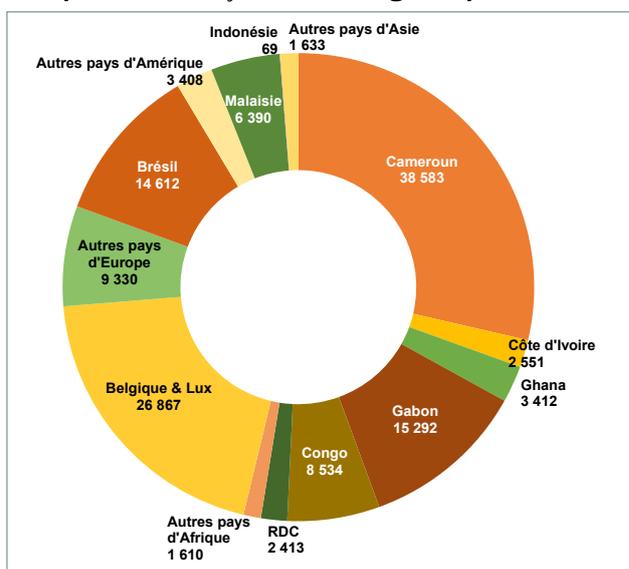
Importations françaises des sciages tropicaux 2019



Importations françaises des sciages tropicaux 2020



Importations françaises des sciages tropicaux 2021



Le BENELUX est le deuxième pôle fournisseur de la France en avivés tropicaux après l'Afrique. Avec les réserves qui s'imposent sur les valeurs douanières disponibles, près de 26 000 m³ de sciages sont ainsi expédiés depuis ses ports en 2021, soit une hausse de + 55 % par rapport à 2020 et de + 31 % par rapport à 2019. Cette augmentation est sûrement due d'une part à la hausse des importations belges en provenance d'Afrique mais également à la hausse des importations depuis les ports belges comme le port d'Anvers, les ports français ayant subi des engorgements en 2021. De plus, les sociétés belges spécialisées dans les bois tropicaux sont nombreuses parmi lesquelles Vandecasteele, Callens, Lemahieu, Somex, Decolvenaere... Les clients professionnels de ces sociétés sont essentiellement les importateurs français ainsi que les négociants avec une faible pénétration dans l'industrie. Le Commerce du Bois renforce les échanges avec FEDUSTRIA (fédération belge regroupant les principaux importateurs) afin de proposer son système de diligence raisonnée mais aussi de partager davantage sur les données statistiques. LCB est d'ailleurs partie prenante du projet THEMIS (plateforme de suivi des achats responsables), piloté par PROBOS (fondation néerlandaise), aux côtés de l'ATIBT et de FEDUSTRIA. L'objectif de ce projet est de suivre les importations de bois certifiés avec comme ambition de progresser vers une augmentation d'approvisionnements certifiés. Ce projet, a comme enjeu l'instauration d'une concurrence saine entre les pays consommateurs européens.

Concernant les **importations de sciages en provenance d'Amérique du Sud, pour l'essentiel le Brésil, on constate une légère hausse de + 12 % par rapport à 2020 pour s'établir à 14 612 m³ mais toujours un repli par rapport à 2019 (-8 %)**. La part de marché du Brésil avait déjà considérablement diminué en 2019 avec un passage de 28 800 m³ en 2018 à 16 000 m³ en 2019. Une baisse de 4 200 m³ avait déjà été observée entre 2017 et 2018.

En 2020 et 2021, le Brésil a été affecté par la pandémie qui a désorganisé la filière déjà ralentie par les contrôles de l'IBAMA (ministère de l'Environnement). Effectivement, **deux phénomènes continuent de peser sur les échanges commerciaux avec ce pays** : les exigences environnementales croissantes liées aux obligations de traçabilité des acheteurs internationaux (US avec le Lacey Act ou encore européens avec le RBUE), notamment avec des contrôles à l'exportation et aussi le renchérissement **des importations liés au change Euro Dollar et les difficultés liées au fret**.

Par ailleurs, l'ipé, essence emblématique du Brésil, a fait l'objet d'une étude d'inscription dans les annexes de la CITES en octobre 2018. Après les élections présidentielles au Brésil, cette proposition a été retirée des sujets de discussion de la 18e Conférence des Parties. L'ipé n'a donc pas été inscrite aux annexes de la CITES, cependant cela a entraîné une surveillance accrue des flux commerciaux concernant cette essence. En janvier 2022, la commission européenne a d'ailleurs inscrit l'ipé (tout comme l'okoumé, le sapelli et le moabi) à l'annexe D de l'UE. Les essences inscrites à **l'annexe D de l'UE sont des espèces qui ne sont pas inscrites à la CITES, mais dont l'UE considère que les**

volumes d'importation justifient une surveillance. En ce sens, les importateurs de UE doivent rédiger une « **Notification d'importation** » **ce qui pourrait encore rajouter aux lourdeurs administratives pour l'importation de ces essences.**

Voir encadré ci-après sur les essences inscrites à l'annexe D de l'UE.

Enfin, **le troisième pôle fournisseur de sciages tropicaux, l'Asie de l'Est se stabilisent** autour de 8 000 m³ de sciages importés. La **Malaisie** avec 6 400 m³ exportés en 2021 est en légère augmentation par rapport à 2020. Les autres pays se classent loin derrière la Malaisie avec des volumes d'importation de sciages quasi inexistantes.

Concernant le **Myanmar**, la baisse des importations en France peut être due aux forts risques d'illégalité existants dans ce pays. Le Commerce du Bois a d'ailleurs **appelé les importateurs de bois français à cesser leurs importations de teck en provenance de ce pays, du fait de l'impossibilité actuelle de conclure à un risque négligeable d'illégalité au sens du RBUE.**

La faible importation de sciages asiatiques ne doit pas être interprétée comme l'absence de relations commerciales entre ces pays et la France. Bien au contraire, **les pays d'Asie de l'Est ont peu à peu orienté leur stratégie vers l'exportation de produits bois à forte « valeur ajoutée »** (produit dont la transformation va faire augmenter de façon considérable la valeur commerciale). L'**Indonésie** a ainsi développé son commerce extérieur en donnant une place prépondérante à l'industrie de transformation du bois. En effet, à partir de 1980, le gouvernant Suharto, met l'accent sur le développement d'industries du contreplaqué, en raison de ses possibilités de création à la fois de revenus et d'emplois. L'ancien plus gros exportateur mondial de bois brut (1) devient peu à peu l'un des plus gros exportateurs mondiaux de contreplaqués tropicaux (2) en 1991 avec une part de marché d'environ 50 % du commerce mondial de ce produit. La même analyse tient pour la Chine où les industries des panneaux et de la pâte à papier se sont développées à un rythme soutenu. A partir des années 1990, la Chine a créé de grands complexes industriels forestiers, comme les fabriques de contreplaqué dans les Province de Hebei, Zhejiang et Shandong et de meubles à Guangdong et dans les autres provinces côtières. **Selon les statistiques douanières de la FAO, la Chine représente 50 % de la production mondiale de panneaux à base de bois en 2018.**

Il est donc important de rappeler que cette analyse se limite seulement aux sciages ; le bilan des importations de panneaux en bois tropical est traité dans la partie Bilan panneaux 2021 de cette revue.



(1) Jusqu'au début des années 1980, l'Indonésie exporte surtout des grumes en majorité vers le Japon

(2) M. Hasan « L'industrie indonésienne des panneaux dérivés du bois » in *Revue internationale des forêts et des industries forestières* - Vol. 42 - 1991/4

En conclusion, la hausse des importations françaises des produits sciages tropicaux (+33 % par rapport à 2020 et +19 %) pour l'année 2021 est largement portée par l'Afrique. En effet, on observe une bonne résilience du secteur face à la crise, le bois tropical en provenance d'Afrique supportant plutôt bien cette tempête sanitaire. Pour les mêmes raisons que les autres produits bois (essor des activités de bricolage et d'aménagement extérieur, hausses des maisons individuelles, etc), la consommation de produits en bois tropical s'est maintenue et même renforcée en fin d'année.

FOCUS SUR LES ESSENCES TROPICALES INSCRITES À L'ANNEXE D DE L'UE

Les essences inscrites à l'annexe D de l'UE sont des espèces qui ne sont pas inscrites à la CITES, mais dont l'UE considère que les volumes d'importation justifient une surveillance. En ce sens, les importateurs de UE doivent rédiger une « Notification d'importation ».

En janvier 2022, la Commission Européenne a inscrit de nouvelles essences à l'annexe D de l'UE du Règlement du 16 décembre 2021 modifiant le Règlement relatif à la protection des espèces de faune et de flore sauvages par le contrôle de leur commerce et le règlement (CE).



Téléchargez le Règlement



Où retrouver les essences inscrites à l'annexe D ?

Vous pouvez retrouver l'intégralité des essences inscrites à l'annexe D à partir de [la page 104 du Règlement \(UE\) 2021/2280 de la Commission du 16 décembre 2021](#) (en téléchargement ci-dessus).

Parmi les essences inscrites à l'annexe D de l'UE on peut citer :

- Okoumé : *Aucoumea klaineana*
- Ipe : *Handroanthus* spp
- Sapelli : *Entandrophragma cylindricum*
- Moabi : *Baillonella toxisperma*
- Panga Panga : *Millettia stuhlmanni*
- Burma padauk : *Pterocarpus macrocarpus*
- African mahogany : *Khanya* spp

Comment déclarer à l'importation des marchandises soumises à la réglementation CITES ?

Pour les spécimens relevant des annexes D :

- Les notifications d'importation sont complétées par l'importateur sur [i-CITES](#), puis imprimées par ses soins.
- L'opérateur présente la notification d'importation qui comporte deux feuillets.

Le feuillet 1 est destiné à l'autorité CITES de délivrance ; le feuillet 2 doit être conservé par l'opérateur.

- Après vérification des documents présentés, le service douanier complète et vise les feuillets de la notification d'importation.

Pour plus d'information :



www.douane.gouv.fr/demarche/importer-des-specimens-cites



cites.application.developpement-durable.gouv.fr/accueilInterneaute.do



Retrouvez en téléchargement ici les nouvelles espèces de bois inscrites à l'ANNEXE D



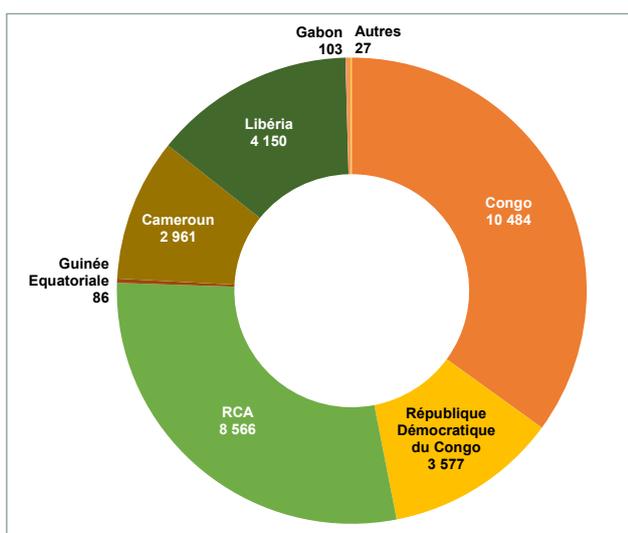
Le bilan 2021 des importations de grumes tropicales

Unité : M³

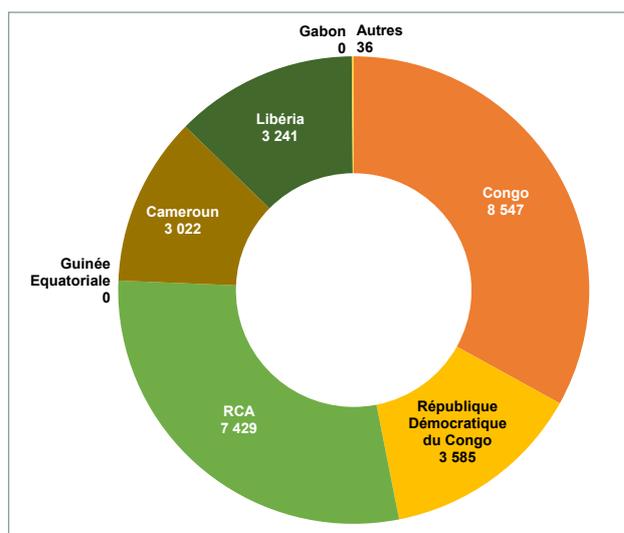
BILAN 2021	OKOUME ET SIPO			AUTRES BOIS TROPICAUX			TOTAL GRUMES			An..An-1
	Volumes cumulés			Volumes cumulés			Volumes cumulés			
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	
CAMEROUN	0	0	119	2 961	2 850	2 898	2 961	2 850	3 017	6%
RCA	2 152	4 643	4 431	6 414	2 786	7 278	8 566	7 429	11 709	58%
CONGO, Brazzaville	2 850	2 226	3 618	7 634	6 321	11 226	10 484	8 547	14 844	74%
CONGO, Kinshasa	1 651	1 656	538	1 926	1 929	2 448	3 577	3 585	2 986	-17%
GABON	103	0	232	0	0	0	103	0	232	0%
GUINÉE ÉQUATORIALE	86	0	0	0	0	0	86	0	0	0%
LIBÉRIA	0	0	0	4 150	3 135	2 560	4 150	3 135	2 560	-18%
AFRIQUE	6 842	8 525	8 938	23 085	17 021	26 410	29 927	25 546	35 348	38%
MALAISIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%
ASIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%
BENELUX	0	0	10	27	36	0	27	36	0	-100%
EUROPE	0	0	10	27	36	0	27	36	0	-100%
TOTAL GÉNÉRAL	6 842	8 525	8 948	23 085	17 021	26 410	29 954	25 582	35 348	38%

Les importations de grumes tropicales ont augmenté en France passant de 25 500 m³ de grumes tropicales importées en 2020 à 35 000 m³ en 2021. Cependant, les importations de grumes restent faibles. La tendance structurelle du commerce internationale des produits bois est d'aller vers plus de produits élaborés.

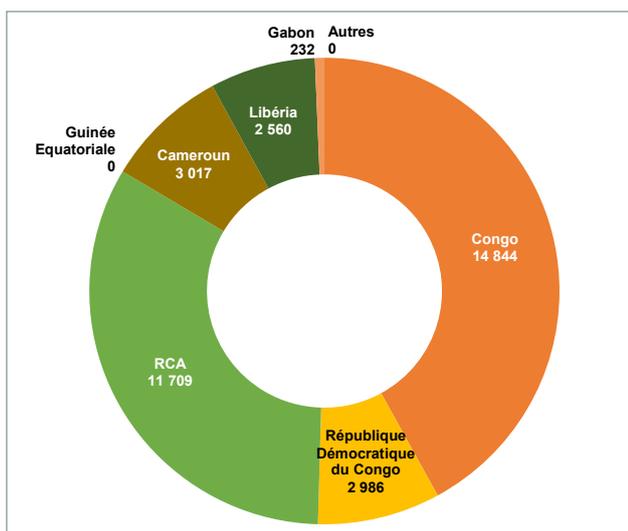
Importations françaises de grumes tropicales 2019



Importations françaises de grumes tropicales 2020



Importations françaises de grumes tropicales 2021



Depuis les mesures prises contre les exportations de grumes dans plusieurs pays, la présentation des données douanières est plus simple et se concentre maintenant sur quelques pays producteurs. En effet depuis dix ans le Gabon a réorienté la filière bois en optant sur la transformation et en interdisant l'export de grumes. Le Cameroun a lui, interdit partiellement l'export de grume en 1999, en Asie, l'Indonésie a interdit l'export de grume en 2001.

L'évolution globale du commerce des grumes, trouve un large écho dans : les programmes internationaux visant la protection de la forêt du bassin du Congo, l'encouragement au développement économique et social des pays producteurs, la poursuite des investissements du secteur privé dans la transformation sur place.

Facteurs impactant le commerce des bois tropicaux

Un commerce durable et équitable

Dans un contexte de politique nationale et européenne de lutte contre la déforestation importée, la filière bois tropicaux doit structurer sa communication et agir en mettant en commun des moyens afin de communiquer sur la qualité de ses bois mais aussi et surtout sur l'offre responsable présente sur le marché. Si l'offre en bois issue de forêts éco-certifiées peine à s'imposer malgré les efforts déployés par la profession, il existe aussi une offre de bois certifié répondant à l'ensemble des critères de légalité et de durabilité.

En Novembre 2021, la **Commission Européenne a publié un projet de réglementation pour lutter contre la déforestation importée**. À l'instar de la Stratégie Nationale de lutte contre la déforestation importée française (SNDI), ce projet de réglementation s'appliquera à différents produits agricoles ainsi qu'au bois.

Pour les bois certifiés selon des critères de gestion durable et responsable des systèmes de certification FSC et PEFC/PAFC, ce nouveau règlement s'inscrit parfaitement dans ce qui a déjà été entrepris par les sociétés certifiées pour la gestion durable des forêts. **Le bois est donc pionnier à différents niveaux** car le bois certifié garantit l'absence de déforestation ou dégradation de la forêt.

La commission certification de l'ATIBT, dont LCB est membre, co-publie avec Emmanuel Groutel (Wale) un manifeste rappelant l'opportunité que représente le projet de réglementation de l'Union européenne pour prouver l'implication des acteurs de cette filière par leur engagement dans la certification de gestion durable des forêts.

État des lieux des certifications FSC et PEFC/PAFC dans le bassin du Congo

Caroline Duhesme, secrétaire de la Commission Certification de l'ATIBT, a présenté les tendances et perspectives des certifications FSC et PEFC/PAFC dans le bassin du Congo, vous trouverez ci-dessous un extrait.

Historique

La certification forestière s'est développée tardivement et difficilement en Afrique, et en particulier en Afrique centrale. Les premiers certificats FSC ont été émis en 2005 (après une tentative infructueuse en 1996).

Parallèlement, l'idée d'une certification panafricaine est née au début des années 2000. Le premier schéma national opérationnel et reconnu fut le PAFC Gabon en 2009 (confirmé en 2017), et un premier certificat fut émis en 2018.

En 2019, l'initiative de développement d'un schéma régional [PAFC Bassin du Congo](#) est lancée, portée par l'ATIBT et financée par la coopération allemande (KfW). [Le schéma PAFC Bassin du Congo a été reconnu par le PEFC fin 2021.](#)



Pour télécharger le manifeste cliquez ici



LA FILIÈRE FORÊT-BOIS CERTIFIÉE ET LA DÉFORESTATION IMPORTÉE :

DES EXIGENCES LARGEMENT PRISES EN COMPTE

Par Emmanuel Groutel, Wale et Caroline Duhesme, Secrétaire de la Commission certification ATIBT

Le Mercredi 17 novembre 2021, la Commission Européenne publiait un projet de réglementation pour lutter contre la déforestation importée. À l'instar de la Stratégie Nationale de lutte contre la déforestation importée française (SNDI), ce projet de réglementation s'appliquera à différents produits agricoles ainsi qu'au bois durable et responsable suivant les labels FSC et PEFC/PAFC, ce nouveau règlement s'inscrit parfaitement dans ce qui a déjà été entrepris par les sociétés certifiées pour la gestion durable des forêts. Le bois est donc pionnier à différents niveaux car le bois certifié garantit l'absence de déforestation ou dégradation de la forêt.

UNE FILIÈRE SOLIDE, PRÉPARÉE ET EN AVANCE

- Les certifications FSC et PEFC/PAFC sont d'une haute exigence dans leurs critères qui, outre les aspects purement forestiers (aménagement, traçabilité), englobent le respect des communautés, le droit et la sécurité des travailleurs, le respect de l'environnement, et la protection de la biodiversité ;
- Seul le bois était déjà inscrit dans un tel schéma depuis 2012 avec le Règlement Bois de l'Union Européenne (RBUE) qui bannit l'importation de bois illégaux ;
- Les metteurs en marchés ou importateurs ont mis en place des pratiques de diligence raisonnable depuis 9 ans déjà ;
- Des contrôles sont opérés dans les différents pays européens par les autorités compétentes ;
- Les ONG sont informées, impliquées et participent activement à cette orientation ;
- Des guides des achats publics, émis notamment par WWF complété par celui de la SNDI en 2021, permettent d'aider les acheteurs et donnent un cadre aux transactions. Hors de France, c'est aussi le cas avec C-PET au Royaume-Uni ou de TPAC aux Pays-Bas ;
- Les forestiers certifiés accueillent en transparence des observateurs, des chercheurs et des ONG.

Cette réglementation européenne est une opportunité pour prouver l'implication des acteurs de cette filière par leur engagement dans la certification de gestion durable des forêts.

Importer du bois sans contribuer à la déforestation

CERTIFICATION FORESTIÈRE (FSC, PEFC)

DILIGENCE RAISONNÉE (RBUE)

GESTIONNAIRE FORESTIER TRANSFORMATEUR TRANSPORTEUR NÉGOCIANT (OPÉRATEUR) TRANSFORMATEUR DISTRIBUTEURS COLLECTIFS LOCALES

GESTION DURABLE



Situation et perspectives des certifications FSC et PEFC/PAFC

Fin 2021, le Bassin du Congo comptait 5 392 066 ha de forêt certifiées FSC et PAFC (ce qui représente 10 % des forêts exploitables), une concession d'environ 600.000 ha étant doublement certifiée.

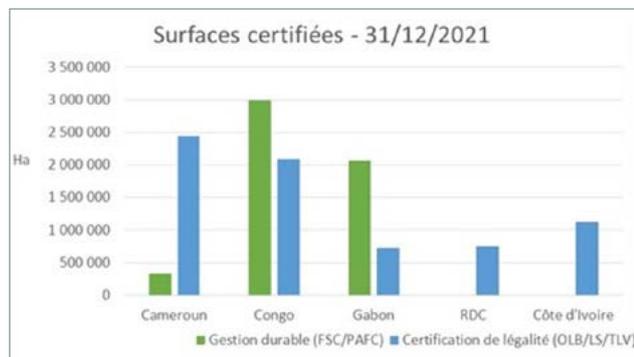


Figure 1 : Etat des surfaces certifiées légalité et gestion durable dans le Bassin du Congo au 31/12/21

L'évolution des surfaces est restée assez stable, avec une évolution plutôt faible depuis une dizaine d'années. Cependant, les perspectives sont plutôt encourageantes, notamment en raison des politiques incitatives menées par certains pays (notamment le Gabon qui a déclaré rendre la certification obligatoire pour 2025), grâce aussi à un programme d'accompagnement à la certification, au programme Fair&Precious de l'ATIBT et enfin, avec l'opérationnalisation du schéma PAFC Bassin du Congo.

Ces initiatives ont été financées par le programme PPECF – KFW (coopération allemande).

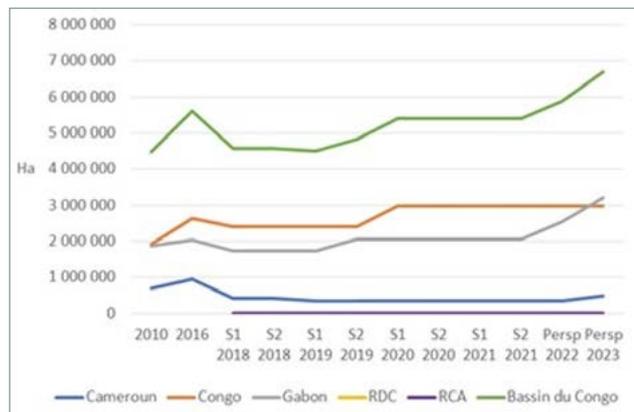


Figure 2 : Evolution Certification gestion durable FSC/PEFC 2010-2021 et perspective 2022-2023

Note : Ces perspectives sont basées sur les prospections du PPECF et les informations transmises par les entreprises, et partent d'une hypothèse où les certificats existants restent valides.

FSC/PEFC : deux approches pour certifier la gestion durable des forêts

Le FSC et le PEFC défendent l'un et l'autre la gestion durable des forêts. Les deux schémas ont chacun une approche différente : le FSC est un schéma mondial avec un ensemble de principes et de critères internationaux et des exigences génériques qui peuvent être adaptées à des spécificités nationales ou régionales; le PEFC fonctionne selon un mécanisme visant la reconnaissance et la validation des schémas nationaux qui répondent aux exigences du PEFC Council.

LCB se positionne de façon équitable sur ces 2 schémas de certification, car les deux systèmes proposent des standards de gestion forestière robustes et performants. Ils peuvent présenter des spécificités, certaines thématiques étant plus approfondies selon les schémas, mais les deux permettent d'atteindre un niveau de performance similaire en termes de gestion forestière et d'impacts environnementaux et sociaux. En effet, les deux systèmes abordent les questions de respect de la légalité, des droits des travailleurs, de biodiversité, de pollution, de déchets et d'émissions de gaz à effet de serre, de gestion de la faune, d'élaboration de plan d'aménagement, d'impact environnemental, de monitoring, de gestion des aires à hautes valeurs de conservation, etc. Il y a peu de différence d'application sur le terrain dans le Bassin du Congo, des entreprises faisant même le choix d'être doublement certifiées.

Les deux schémas sont par ailleurs reconnus et promus dans le système de diligence raisonnée et dans la charte d'engagement de LCB.

En termes de valorisation sur les marchés du bois, les deux systèmes sont internationalement reconnus, chacun sur des marchés spécifiques. Ils le sont en fonction du type de produit, d'essence, d'origine. Ils sont aujourd'hui l'un et l'autre reconnus dans de nombreuses politiques d'achat de bois qui encouragent les acteurs du marché du bois à adopter des pratiques d'approvisionnement responsables. Citons leur reconnaissance dans le [guide d'achat publics français](#) (dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée), néerlandais, ou même dans le guide d'achat du WWF. Ils sont également reconnus comme outils permettant la réduction du risque dans le cadre des exigences de diligence raisonnée du Règlement Bois de l'Union Européenne (RBUE), ainsi que dans le [nouveau projet de réglementation contre la déforestation importée](#) de l'Union Européenne.



Vous pouvez télécharger la note de l'ATIBT ici



SYSTÈME DE DILIGENCE RAISONNÉE LCB

LCB est reconnu depuis 2015, par la Commission européenne, comme Organisation de contrôle au sens du Règlement Bois de l'Union Européenne (RBUE). Son statut a été reconduit à la suite de l'évaluation des autorités compétentes française courant d'année 2018. En 2021, LCB a fait évoluer son système de diligence raisonnée (SDR) avec pour but de renforcer l'évaluation du risque de présence de matériau illégalement récolté dans les chaînes d'approvisionnement et dans les régions d'origines et de mettre en valeur la certification forestière. La deuxième version du SDR est entrée en vigueur en janvier 2022.

L'évolution du SDR vise également à permettre aux opérateurs de toute taille de mettre en place des mesures d'atténuation du risque pertinentes à leur chaîne d'approvisionnement, que ce soit, par exemple, par le biais d'audits terrains mutualisés auprès des fournisseurs ou de tests en laboratoire sur l'origine des bois.

Le référentiel SDR de LCB continuera à évoluer pour s'adapter au nouveau règlement de l'UE zéro déforestation qui entrera en vigueur autour de 2025.



Pour lire ou relire la FAQ sur la proposition de règlement zéro déforestation et zéro déforestation de l'UE



Pour plus d'informations sur le RBUE et la mise en place de la DR, merci de contacter :
Alessandra Negri - a.negri@lecommercedubois.fr

Renforcer l'image des bois tropicaux

C'est toujours sur le terrain de « l'image » que la profession se mobilise pour **lever les freins à l'achat de bois tropicaux chez les prescripteurs mais aussi les clients**. Cette préoccupation est d'autant plus forte que la filière forêt bois française développe un discours fort autour de la promotion des bois français.

Tout en reconnaissant la légitimité de ce discours visant à mieux valoriser les ressources forestières françaises, LCB maintient qu'il ne faut pas opposer les bois entre eux, mais travailler sur leur complémentarité. Le vrai challengeur n'est pas le bois qui vient de l'étranger mais les matériaux concurrents qui grignotent inlassablement des parts de marché. C'est notamment le cas **des produits composites en bambou** qui se placent comme des alternatives aux produits bois ou d'autres **matériaux de construction historiques comme le béton**.

Les principales actions réalisées en 2021 par LCB en matière de promotion des bois tropicaux furent :

- Travail avec l'équipe de la SOLIDEO (société de livraison des ouvrages pour les JO 2024) et l'ATIBT pour faire reconnaître l'usage des bois tropicaux certifiés
- Participation et intervention sur les bois tropicaux et la biodiversité dans le cadre du congrès mondial de la Nature UICN à Marseille en septembre 2021
- Mise à jour des évolutions réglementaires des pays tropicaux dans le référentiel pays du système de diligence raisonnée
- La publication sur les réseaux sociaux, une fois par semaine, des fiches tropix du CIRAD;

- Le relai, sur les réseaux sociaux, des audits (charte et diligence raisonnée), des témoignages d'entreprises ou encore des posts réguliers publiés par les principaux systèmes de certification de gestion durable des forêts (FSC et PEFC);
- Diffusion aux prescripteurs via le CNDB et sur les réseaux sociaux des fiches conseils des produits en bois tropicaux issus de forêts gérées durablement, dans le but de les diffuser en 2021 à des prescripteurs et sur les réseaux sociaux;
- L'intervention dans des établissements d'enseignements supérieurs, auprès de l'administration ou encore d'architectes.



Me connecter à l'espace bois tropicaux du site internet LCB.
Vous y retrouverez les principales essences, produits et services ainsi que la liste des membres qui bénéficient d'une attestation de conformité au Système de Diligence Raisonnée de LCB.



Les actions amorcées en 2021 se poursuivront sur l'ensemble de l'année 2022 tant au niveau du Commerce du Bois que de l'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT).

Ces dernières porteront notamment pour LCB sur la sensibilisation :

- des vendeurs (modules e-learning),
- du grand public (poursuite de la présence sur les réseaux sociaux et alimentation du site internet de LCB, participation à des événements grands publics) ...
- des étudiants (intervention en écoles d'architectures) mais aussi,
- des prescripteurs et grands donneurs d'ordres (mise à jour des plaquettes de promotion, campagnes d' emailing, rencontres avec les communautés, les régions...).

Concernant plus spécifiquement l'ATIBT, il est important de souligner la **création d'une marque de communication FAIR & PRECIOUS**, qui permet de sensibiliser les consommateurs finaux en mettant en avant l'offre en bois tropicaux éco-certifiés (FSC et PEFC). Pour plus d'informations sur cette campagne, nous vous invitons à parcourir l'article « Un nouvel appui de marque pour les bois tropicaux » consacré à cette marque dans le numéro 326 de notre revue (pages 29 à 31).

Pour plus d'informations sur la marque FAIR & PRECIOUS, merci de contacter Benoît Jobbé-Duval, Directeur de l'ATIBT : benoit.jobbeduval@atibt.org

C'est par ce travail de fond appuyé par l'engagement de professionnels dans leur entreprise que le secteur des bois tropicaux pourra retrouver des couleurs et que les consommateurs pourront reprendre confiance dans l'offre des importateurs LCB mais aussi dans la qualité technique et environnementale des produits.



Me connecter au site internet de la marque Fair & Precious



Bilan panneaux 2021

Alerte statistique et réserves méthodologiques

En raison des fortes volatilités des prix des contreplaqués en 2021, nous avons dû revoir notre méthodologie pour les importations de contreplaqués (cp). En effet, les analyses que nous vous proposons reposaient sur des volumes d'importation déterminés en divisant les données en valeur des Douanes par des prix moyens de marché constatés a posteriori.

Pour avoir des données plus proches du marché nous publions les données de l'UIPC (Union des Industries du panneau de contreplaqué) dont la méthodologie repose sur des volumes d'importation déterminés en divisant les données en valeur (masse) par une densité moyenne. LCB fera évoluer sa méthodologie en ce sens pour publier ses propres données dès 2022.

PERIODE		2021 / 2020		TOP 20 importations de la France (en k€ et m3)								
		IMPORTS (2021/2020)										
		k€										
		2021	2020	Var (%)	% tot imports 2021	Trop 1 (44123110)	Trop -autres (44123190)	Autres feuillus temp (44123400)	Feuillus temp (44123300)	Résineux (44123900)	Total m3	variation 2020
						m ³	m ³	m ³	m ³	m ³	2021	33 089
											variation / 2020 (%)	
TOTAL		309 873	242 435	28		56 284	73 251	4 394	288 947	95 286	518 162	6,4%
Espagne	49 751	41 245	21	16,1		27 783	7 949	448	26 752	19 476	82 408	Espagne
Chine	37 444	33 619	11	12,1		4 288	16 548	1 221	70 178	7 246	99 481	Chine
Belgique	37 176	24 074	54	12,0		6 437	27 138	1 689	29 028	9 523	73 815	Belgique
Italie	29 795	22 248	34	9,6		3 465	4 700		20 987	2 228	31 380	Italie
Russie	26 836	21 184	27	8,7				8	44 879	708	45 595	Russie
Allemagne	20 983	17 798	18	6,8		1 188	7 345	69	13 164	1 295	23 061	Allemagne
Finlande	20 856	17 373	20	6,7		62	1 132	2	18 988	11 878	32 062	Finlande
Pologne	12 998	9 059	43	4,2		406	2 817		15 221	390	18 834	Pologne
Lettonie	12 137	12 023	1	3,9		7	977		12 792		13 776	Lettonie
Chili	8 681	5 998	45	2,8			27		129	17 851	18 007	Chili
ESTONIE	7 149	3 251	120	2,3		45			6 755	359	7 159	ESTONIE
Pays-Bas	7 071	5 596	26	2,3		2 914	37	81	5 363	1 960	10 355	Pays-Bas
Hongrie	6 690	3 726	80	2,2		1 571	531	573	6 415	184	9 274	Hongrie
Bésil	6 124	3 873	58	2,0		374	178	31	243	16 504	17 330	Bésil
Rép. tchèque	5 851	3 843	52	1,9		3 134	34		4 861	528	8 557	Rép. tchèque
Bulgarie	4 217	3 430	23	1,4					6 226	148	6 374	Bulgarie
Gabon	2 267	2 682	-15	0,7		3 364	45	90	49		3 548	Gabon
Etats-Unis	2 026	670	202	0,7			1 231			2 266	3 497	Etats-Unis
Ukraine	1 797	525	243	0,6					1 935	511	2 446	Ukraine
Indonésie	1 623	1 813	-10	0,5		17	1 207				1 224	Indonésie
Total	301 474	234 028				55 055	71 896	4 212	283 965	93 055	508 183	
% du total	97%	97%				98%	98%	96%	98%	98%	98%	

Source UIPC

Données globales

Nous observons qu'en volume, en 2021, les importations françaises de contreplaqués ont connu une augmentation de + 6,4 % par rapport à 2020, pour s'élever à 518 162 m³. Cette hausse est à relativiser. En effet, le secteur du contreplaqué, a été fortement impacté par la crise sanitaire COVID 19, et malgré une reprise au T4, le bilan annuel 2020 était négatif. En effet, les marchés de l'évènementiel, de l'hôtellerie et de la restauration ont été très impactés ce qui a limité la demande de contreplaqués jusqu'au S1 2020. Au contraire, en 2021, la consommation dans ces secteurs s'est avérée très bonne et a entraîné une tension sur les approvisionnements et une forte volatilité des prix. Les stocks de contreplaqués ont peiné à se reconstituer en fin d'année en dépit d'une augmentation des importations.

Ces données d'ensemble sont à prendre avec la plus grande prudence, du fait des réserves méthodologiques évoquées ci-dessus.

Analyse par origines des contreplaqués

CP feuillus

Les CP feuillus qui représentent plus de 80 % des importations françaises de contreplaqués en 2021 s'élèvent à 422 876 m³.

Europe

Les importations de contreplaqués de feuillus en provenance de Belgique, premier partenaire de la France se sont établies aux alentours de 64 000 m³ en 2021, soit une augmentation de + 28 % par rapport à 2020, les importations sont revenues au niveau d'avant la crise sanitaire (2019). En Espagne, on note également une légère augmentation de + 8 % par rapport à 2020 pour s'établir à 62 000 m³, mais cette hausse ne parvient pas à revenir au niveau de 2019 qui s'élevait à 70 000 m³.

Zoom sur l'Europe de l'Est

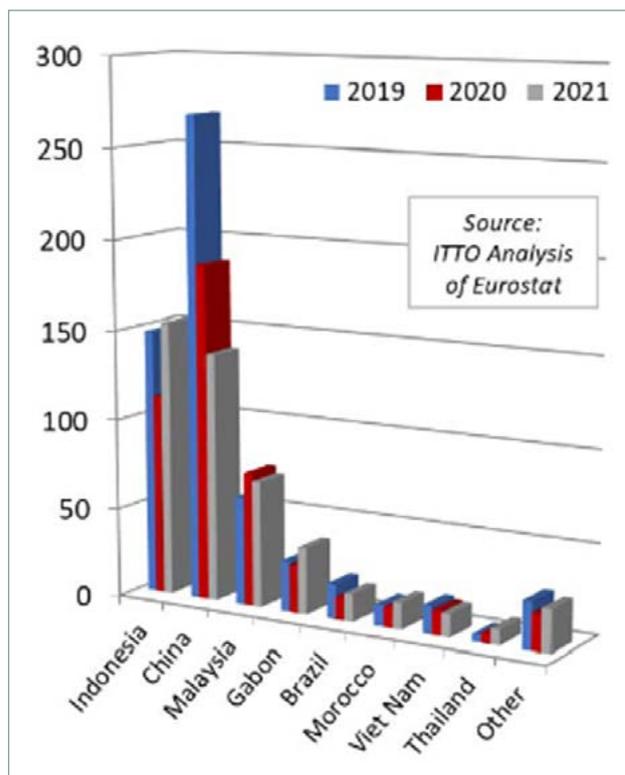
Les provenances de **Russie** vers la France sont principalement marquées par l'importation de contreplaqués de bouleau qui s'élève environ 45 000 m³ en 2021. En effet, la Russie est le premier partenaire de la France pour le commerce de contreplaqué bouleau.

Ces chiffres de 2021 soulignent l'ampleur de l'impact des récents événements tragiques en Ukraine sur l'approvisionnement futur en bois. En effet, le 8 avril 2021, le Conseil de l'UE a adopté un cinquième train de sanctions contre la Russie, compte tenu de la poursuite de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine et des informations faisant état d'atrocités commises par les forces armées russes dans un certain nombre de villes ukrainiennes. En résumé, l'ensemble des bois est depuis le 8 avril 2022 interdit à l'importation. Ces nouvelles interdictions ne s'appliquent pas à l'exécution jusqu'au 10.07.2022, des contrats conclus avant le 09.04.2022. En somme, les approvisionnements en contreplaqués de bouleau en 2022 risquent d'être largement impactés.

Asie

L'année 2021 a confirmé le fait que la **Chine** est le deuxième fournisseur de cp feuillus importés en France. Le total importé est maintenant d'environ 92 235 m³; soit une certaine stabilité par rapport à 2020 où les importations s'élevaient à 93 000 m³. En effet l'Asie a été fortement impactée par des taux de fret sous tension et le flux de marchandises a été perturbé par la crise sanitaire mondiale et notamment par les confinements en 2021. De plus, le blocage du canal de Suez en mars 2021 (route maritime reliant la Chine à l'Europe), a empiré la situation. **Néanmoins, il convient de noter que la Chine a définitivement supplanté l'Indonésie** dont les exportations vers la France se stabilisent autour de 1 200 m³ en 2021; pour mémoire, l'Indonésie produisait encore 10 millions m³ il y a une décennie. Il est intéressant de noter que cette tendance est complètement inversée pour le **marché de l'UE + UK** où l'Indonésie dépasse désormais la Chine comme premier fournisseur de contreplaqué tropical. Les importations de l'UE + UK en provenance d'Indonésie ont été de 153 400 m³ en 2021, soit + 37 % de plus qu'en 2020 et un gain de + 4 % par rapport à 2019. Les importations de contreplaqué en provenance d'Indonésie ont augmenté à tel point que que le pays a dépassé la Chine en tant que fournisseur majoritaire de contreplaqué tropical dans la région.

EU 27 + UK, importation de contreplaqués tropicaux 2019-2021; 1000 m³



CP Résineux

Europe de l'Ouest

Les importations de CP résineux en provenance d'Espagne et de Belgique se sont respectivement établies autour de 19 000 m³ et de 11 878 m³ en 2021.

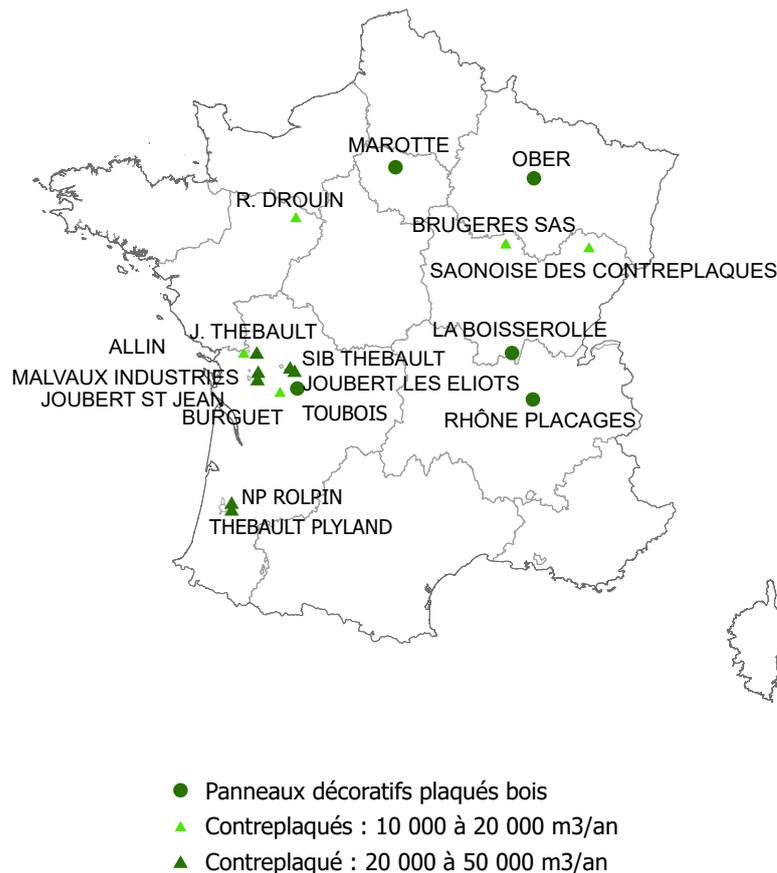
Il est important de rappeler que ce chiffre comprend aussi très certainement une part non négligeable du **volume de panneaux russes transitant notamment par la Belgique** qui vont être impactés en 2022 par la décision de l'UE d'interdiction d'importation de bois en provenance de Russie.

Brésil

Selon les données de l'UIPC, les importations de cp résineux « éliotis » du **Brésil** se sont élevées à 16 000 m³. Pour mémoire, les importations de cp « éliotis » s'élevaient à 20 000 m³ en 2018. En effet, l'année 2021 s'est accompagnée d'une forte hausse des prix sur les expéditions vers l'Europe. La flambée des cours est directement liée à la forte demande des Etats-Unis et aux difficultés d'approvisionnement des usines au Brésil apparues dès 2019. Plusieurs raisons à cela : d'abord, un déséquilibre entre l'offre et la demande. Les usines brésiliennes faisaient l'objet de sollicitations des USA, de la Chine et de l'Europe et on retrouve la même problématique que pour tous les autres producteurs de produits bois liés à la construction qui doivent gérer des approvisionnements de plus en plus tendus. Ensuite, la situation socio-économique compliquée de ce pays. Il y a de nombreux mouvements sociaux, une économie instable, des tensions politiques et surtout un renforcement sans précédent des contrôles administratifs qui bloquent les exportations. Enfin sur le plan logistique, les frets depuis le Brésil ont enregistré de fortes hausses.

Economie de la filière bois française

Localisation des usines produisant des panneaux contreplaqués et décoratifs plaqués bois



Sources : Union des Industries du Panneau Contreplaqué, FCBA - 2020

Au global, si les panneaux contreplaqués semblent avoir le plus souffert de la crise sanitaire sur la première moitié de l'année 2020, les indicateurs attestent désormais d'une forte pression sur cette famille de produits en 2021. Cette résurgence de la demande sur l'ensemble des panneaux a entraîné un amoindrissement des stocks côté producteurs et provoqué une tension sur les approvisionnements, des délais livraisons historiques et une augmentation des prix. Le conflit en Ukraine devrait augmenter la pression sur les contreplaqués de bouleau et amplifier les contraintes logistiques et augmenter les prix de ces produits.

Pas de commerce sans RBUE

L'accès au marché européen étant réservé aux produits en conformité avec le RBUE, le commerce des cp a suivi le même mouvement observé chez les autres importateurs de produits bois. Les fournisseurs sont beaucoup plus sensibles aux demandes des acheteurs sur les garanties de traçabilité du

bois. Les importateurs membres de LCB ont répondu présent l'an passé pour une démarche de justification – au minimum documentaire – et de plus en plus s'engagent sur la voie de la certification de leurs produits : le meilleur sésame à ce jour pour accéder au marché européen. Rappelons que le système de Diligence raisonnée de LCB, validé par la Commission Européenne, s'applique aux importateurs de cp.

Cette plus grande perception du cadre réglementaire européen par les producteurs étrangers est aussi le reflet de l'importance du marché européen dans les débouchés de ces pays producteurs : jusqu'à 70 % des exportations brésiliennes totales par exemple. Sachant que les autres pays consommateurs ont aussi des législations visant à protéger leur marché contre le risque d'introduction de bois illégal ; comme c'est le cas par exemple aux USA avec le Lacey Act. Certains opérateurs dénoncent néanmoins les disparités de mise en œuvre du RBUE dans les pays européens.



Télécharger
l'infographie



LA FORÊT ET LE BOIS, DES ALLIÉS POUR LE CLIMAT

« Sur le long terme, une stratégie de gestion durable des forêts visant à maintenir ou à augmenter le stock de carbone en forêt, tout en approvisionnant la filière bois dans tous ses usages à un niveau de prélèvement durable, générera les bénéfices d'atténuation maximum ».

extrait du rapport du GIEC (8 octobre 2018)



Les forêts, 2^e puits de carbone de la planète après les océans.

Dans le monde

10 milliards de tonnes équivalent CO₂ absorbées par la forêt (plantes, feuilles, troncs, racines, sol...)

En France métropolitaine

63 millions de tonnes de CO₂ séquestrées par an grâce à la forêt, soit l'équivalent de 14 % des émissions annuelles françaises de gaz à effet de serre

20 millions de tonnes de CO₂ par an environ sont également séquestrés par les sols forestiers, soit 5% des émissions annuelles

Une forêt en pleine croissance = **1 à 16** tonnes de CO₂ absorbées par hectare et par an

Utiliser des produits bois, un grand geste pour le climat !

En France

1 m³ de produit bois = **1** tonne de CO₂ stockée

313 millions de tonnes de CO₂ stockées grâce à l'utilisation des produits bois (charpentes, menuiseries, parquets...)

De **50 à 100 ans** C'est la durée de stockage de carbone du bois-construction

≈ 32 millions de tonnes de CO₂ évitées grâce à l'utilisation des produits bois, soit l'équivalent de 7 % des émissions de gaz à effet de serre annuelles au niveau national (effet de substitution)

1 m³ de bois-construction utilisé en alternative à d'autres matériaux = **1,6** tonne de CO₂ évitée

1 m³ de bois-énergie utilisé en alternative aux énergies fossiles = **0,5** tonne de CO₂ évitée

Les 3 S de la forêt

S comme...

Séquestration

Par le mécanisme naturel de la photosynthèse, la forêt capte le CO₂ de l'atmosphère.

Stockage

Lors de l'exploitation des arbres, une partie du carbone reste stockée dans les produits bois utilisés.

Substitution

L'utilisation du bois construction et du bois-énergie permet d'éviter le recours à d'autres matériaux plus énergivores en énergies fossiles.

L'effet cascade :

Le bois est un matériau écologique et renouvelable avec lequel rien ne se perd, tout se transforme. Son utilisation en cascade, de la construction au bois énergie permet de cumuler les effets de substitution et donc de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Sources utilisées : Coofrib / Onf

L'ONF a publié une remarquable infographie sur le rôle du bois dans l'atténuation du changement climatique. En effet, le bois est l'un des rares matériaux de construction qui est par essence durable, dès l'instant où les conditions de son prélèvement, sa transformation et sa commercialisation garantissent le renouvellement et la préservation des écosystèmes dont il est issu. Comme le rappelle très bien le rapport du GIEC (8 octobre 2018). « Sur le long terme, une stratégie de gestion durable des forêts visant à maintenir ou à augmenter le stock de carbone en forêt, tout en approvisionnant la filière bois dans tous ses usages à un niveau de prélèvement durable, générera les bénéfices d'atténuation maximum ».



Vous avez des questions relatives à ce dossier spécial ou souhaitez obtenir des compléments d'informations, le service marchés de LCB se tient à votre disposition.

Contact : Alessandra NEGRI, Responsable marchés et RSE à LCB

Tél. + 33 (0)1 43 94 73 50 - a.negri@lecommercedubois.fr